ORDRE DES CHIMISTES DU QUEBEC

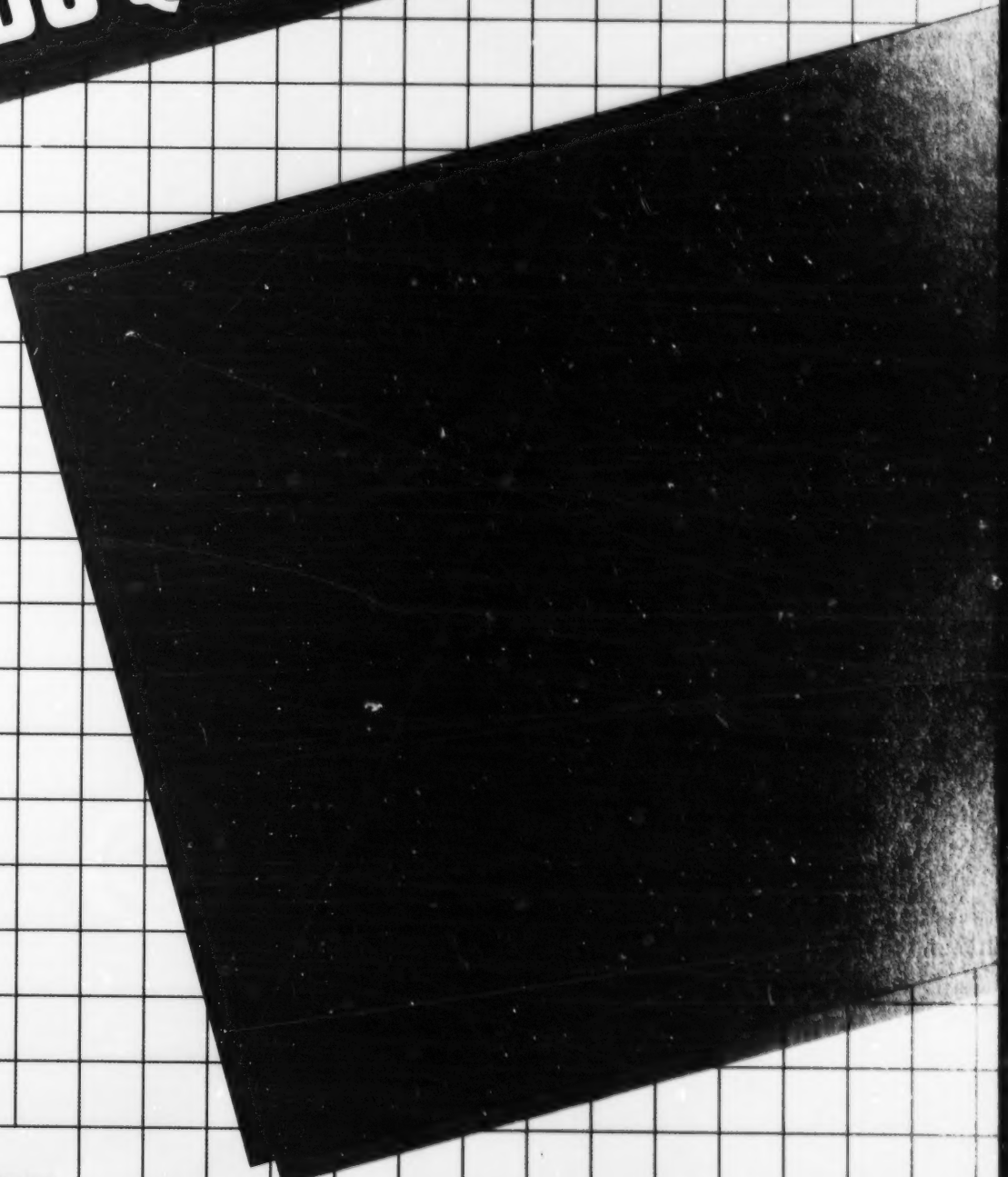

ORDRE
DES CHIMISTES
DU QUÉBEC

89-01103/

ORDRE

DES CHIMISTES

DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

1er AVRIL 1987 AU 31 MARS 1988

4205, rue Saint-Denis, bureau 255, Montréal (Québec) H2J 2K9

TABLE DES MATIERES

	Lettres de présentation	4
I	Membres du Bureau et du Comité administratif	6
II	Rapport du président	7
III	Rapports d'activités	12
	Activités du Bureau	12
	Activités du Comité administratif	14
	Comité d'inspection professionnelle	15
	Rapport du syndic	18
	Comité de discipline	18
	Rapports des autres comités	19
IV	Renseignements généraux	34
	Rapport du registraire	34
	Cotisation annuelle	35
	Autres comités formés par le Bureau	35
V	États financiers	36

Le 20 avril 1988

L'Honorable Claude Ryan
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles
Ministère de l'Éducation
1035, de la Chevrotière
Édifice «G», 15ième étage
Québec

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous soumettre, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport d'activités de l'Ordre des chimistes du Québec.

Préparé conformément au Code des professions, ce rapport couvre l'exercice qui a commencé le 1er avril 1987 pour se terminer le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le président de l'Ordre,

Antoine Fournier, chimiste.

Le 20 avril 1988

Monsieur Thomas J. Mulcair
Président
Office des professions du Québec
930, chemin Sainte-Foy
7ième étage
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des chimistes du Québec.

Préparé conformément au Code des professions, ce rapport couvre l'exercice qui a commencé le 1er avril 1987 pour se terminer le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président de l'Ordre,

Antoine Fournier, chimiste.

I. MEMBRES DU BUREAU ET DU COMITÉ ADMINISTRATIF

MEMBRES DU BUREAU 1987-1988

RÉGION DE L'EST

GÉRALD DESBIENS	1989	Chimiste principal, Société d'électrolyse et de chimie Alcan, Arvida
ANTOINE FOURNIER	1990	Professeur de chimie, Collège de Lévis-Lauzon
YVES ROUSSEAU	1988	Directeur des programmes scientifiques, Fonds FCAR, Ste-Foy

RÉGION DU CENTRE

PAUL GIGUERE	1990	Chimiste-conseil, Consultants Pluritec Ltée, Trois-Rivières
GÉRARD PELLETIER	1989	Professeur titulaire, département de chimie, Université de Sherbrooke

RÉGION DE L'OUEST

PATRICE BÉLANGER	1990	Directeur de l'assurance-qualité, Merck Frosst Canada Inc., Kirkland
EDGARD E. DELVIN	1988	Directeur-adjoint, génétique, Hôpital Shriners, Montréal
JOHANNE DION	1988	Présidente, Hersa-T, Montréal
MICHEL DUVAL	1990	Chercheur, I.R.E.Q., Varennes
HENRI FAVRE	1989	Professeur titulaire, département de chimie, Université de Montréal
GILLES W. LACASSE (1er avril-23 avril 1987)	1989	Directeur régional, Fisher Scientifique Ltée, Montréal
MICHAEL O'DWYER	1990	Direction des ventes, polyéthylène, Union Carbide du Canada, Pointe-aux-Trembles
CAROLE PÉCLET (23 avril 1987 -)	1989	Toxicologue, Laboratoire de police scientifique, Montréal
JEAN-CLAUDE RICHER	1988	Professeur titulaire, Université de Montréal

REPRÉSENTANTS DU PUBLIC

JEAN-MARIE BEAULIEU	1988	Technicien en chimie, Collège de Chicoutimi
URGEL BLAIS	1990	Courtier en valeurs mobilières, Dominion Securities Inc., Montréal
PIERRE P. TREMBLAY	1989	Politicologue, J.I.P.P., Montréal

MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Au cours de l'exercice 1987-1988, le comité administratif était formé de:

Edgard E. Delvin,	président
Henri Favre,	vice-président à l'administration
Patrice Bélanger,	vice-président aux finances
Antoine Fournier,	vice-président aux relations publiques

et d'un représentant du public pour les périodes indiquées:

Pierre P. Tremblay,	du 10 avril au 31 juillet 1987
Jean-Marie Beaulieu,	du 1er août au 30 novembre 1987
Urgel Blais,	du 1er décembre au Bureau d'avril 1988.

II. RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'année 1987-1988 en a été une de réflexion et de réorganisation. Cet exercice avait pour but de pouvoir mieux servir les mandats de l'Ordre, tant ceux qui visent le public et ceux qui s'appliquent aux membres. Nos interventions officielles et publiques furent soutenues. En voici les points saillants.

BREVETS

Au chapitre de la Loi C-22 portant sur les brevets dans le domaine pharmaceutique, l'Ordre s'est présenté devant le sous-comité sénatorial mis sur pied par le gouvernement fédéral. Nous y avons repris les éléments essentiels de notre argumentation en faveur d'une modification de la loi existante en faisant ressortir l'aspect bénéfique d'une loi donnant la protection à l'industrie innovatrice.

COMMISSION ROCHON

Suite à une invitation du Dr. Jean Rochon, président de la Commission sur les services de santé et de services sociaux, nous lui avons fait part de notre point de vue sur la substitution d'actes exclusifs aux champs d'exercice exclusif ainsi que sur une modification des mécanismes d'inspection professionnelle en milieu hospitalier. Nous avons demandé à la Commission de tenir compte de la spécificité de la biochimie clinique qui est fondée essentiellement sur le fait que la pratique professionnelle se fait en laboratoire. Nous lui avons donc souligné qu'il n'était dès lors pas certain que la notion d'actes exclusifs s'appliquera dans le sens indiqué par la Commission. Quant à l'inspection professionnelle, nous lui avons soumis un plan basé sur un comité tripartite ayant pour tâche de coordonner les activités d'inspection professionnelle.

ENSEIGNEMENT DE LA CHIMIE

L'Ordre, dans le cadre de son mandat de développement de l'enseignement de la chimie, a souligné son intérêt dans ce domaine en participant concrètement à Expo-science Internationale, tenue à Québec en juillet 1987, la première en ce genre. Nous y avons remis les prix de chimie. Nous avons aussi, comme par les années passées, décerné les prix de chimie aux étudiants du Cégep.

Afin d'assurer une continuité dans le dossier de l'enseignement de la chimie, le Bureau a endossé la recommandation du Comité de prospective politique de créer un comité d'enseignement de la chimie dont le mandat se résume comme suit:

- de s'intéresser au développement de l'enseignement de la chimie au niveau secondaire, Cégep et universitaire;

- de développer un réseau de représentants dans toutes les universités, dans les Cégeps et dans les écoles secondaires offrant des cours de chimie;

- d'assurer une liaison avec les associations spécialisées tant de professeurs que d'étudiants;

- de s'assurer que les normes de sécurité dans les laboratoires soient bien implantées dans les institutions offrant des cours de chimie.

Par ailleurs, l'Ordre a créé la Fondation portant le nom du regretté M. Lucien Piché, professeur de chimie à l'Université de Montréal. Cette fondation a comme but, entre autres, de venir en aide, par des bourses, aux étudiants des Universités de la Province de Québec postulant un grade menant à la profession de chimiste ou aux chimistes inscrits aux études supérieures dans les dites Universités ainsi que d'offrir des prix, médailles et récompenses aux étudiants ayant démontré des aptitudes exceptionnelles dans leurs études de chimie, au niveau universitaire et pré-universitaire.

Enfin, j'ai rencontré pour la deuxième année consécutive, les directeurs des départements universitaires de chimie, de biochimie et de sciences et de technologie des aliments. Cette rencontre a permis d'intensifier les échanges entre l'Ordre et les départements en ce qui a trait à l'accréditation future, le financement et les programmes d'études.

ENVIRONNEMENT

Ce dossier a été mis en vedette cette année grâce à la publication d'un dépliant intitulé "Les pesticides d'usage domestique: .... utiles, mais aussi toxiques!". Ce document vise principalement à renseigner le public sur les risques lors de l'utilisation de ces produits et sur l'entreposage. Il encourage aussi l'utilisation modérée de ces composés. Fait à souligner, le dépliant a été lancé conjointement avec la Fondation québécoise en environnement avec la participation de M. Louis-Paul Allard, son président. Cette première initiative sera répétée car nous croyons que ce type d'association permet à l'Ordre de participer davantage à l'information objective et à la protection du public.

SOMMET DES INDUSTRIES A VILLE DE LAVAL

Suite à une invitation de participer au Sommet sur les hautes technologies tenu à Ville de Laval, nous avons soutenu l'urgence d'une modification de la loi actuelle sur les brevets dans le domaine pharmaceutique, l'augmentation des budgets pour le soutien de la recherche universitaire et le développement d'une politique environnementale éclairée.

FORMATION CONTINUE

La formation continue de l'Ordre a été particulièrement axée cette année sur la consolidation du cours en santé et sécurité, sur le développement d'un nouveau cours en santé et sécurité dans les laboratoires de biologie médicale. Dans le domaine technique, les premiers cours de chromatographie à haute performance ont été donnés. L'Ordre est soucieux de s'assurer du maintien de la compétence de ses membres. Nous croyons que la formation continue en est la pierre angulaire. La collaboration de l'Ordre et de l'A.B.C.Q. en formation continue en biochimie clinique est maintenant chose évidente et se poursuivra dans le futur. Cette heureuse collaboration est essentielle au maintien des connaissances de ces spécialistes dans un domaine en évolution rapide.

CONGRES CONJOINT

Dans le but d'accentuer les échanges entre les professionnels de différentes disciplines, le Bureau a appuyé l'idée de tenir un congrès conjoint avec les diététistes. L'interaction de ces deux groupes de professionnels suscitera certes beaucoup d'intérêt et servira la formation continue de ces deux groupes. Cette approche sera répétée les années à venir avec d'autres groupes ayant des domaines d'intérêt commun avec nous.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

L'Ordre est resté vigilant dans le dossier de l'assurance responsabilité professionnelle. Nous avons participé activement à l'étude de faisabilité de l'implantation d'un fonds d'assurance responsabilité professionnelle piloté par le Conseil interprofessionnel du Québec. Le rapport de la compagnie Wyatt, actuaires et conseillers, favorisait la mise sur pied d'un fonds interprofessionnel. Toutefois, des écueils majeurs doivent être contournés dont non le moindre, l'obtention des autorités gouvernementales d'une modification à la loi 44 sur les assurances qui permettent aux corporations d'implanter conjointement un fonds collectif d'assurance responsabilité professionnelle. Tant que ceci ne sera pas obtenu, l'ensemble du dossier demeure à l'étape de projet. Nous demeurons cependant confiant qu'une solution à ce problème épineux pourra être trouvée dans l'année qui vient.

ROLE DES BÉNÉVOLES

En terminant, je tiens à souligner ici que les activités dont j'ai donné quelques exemples n'auraient pas eu lieu sans le dévouement exemplaire des membres bénévoles aux différents comités statutaires et ad hoc. Je tiens aussi à remercier les vice-présidents, les membres du comité administratif et ceux du Bureau pour la confiance qu'ils m'ont témoignée et leur appui sans réserve à une politique d'ouverture vers le futur qui saura rehausser encore les rôles que les chimistes jouent dans la protection du public et dans le progrès de la société.

LE SECRÉTARIAT

En cours d'année deux membres du personnel, mesdames Sylvie Chagnon et Natalie Riel nous ont quitté. Je tiens cependant à rendre témoignage de l'excellence de leur travail au secrétariat. Elles ont été remplacées par monsieur Michel Doucet et madame Claire Lamarche Thiffault. Tous deux se sont rapidement intégrés au secrétariat et ont relevé les défis avec aisance. Je remercie sincèrement madame Louise Vernier pour son dévouement à l'Ordre et la qualité des services qu'elle a assumés au cours de cette année de restructuration.

REMERCIEMENTS

En terminant, je remercie tous les bénévoles qui, par leurs efforts inlassables, ont permis la réalisation des buts que nous nous étions fixés. Je tiens aussi à souligner l'appui des vice-présidents, des membres du Comité administratif et ceux du Bureau aux politiques orientées vers une visibilité accrue de l'Ordre et des chimistes.

III. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

ACTIVITÉS DU BUREAU

Les employés permanents de l'Ordre sont le secrétaire de l'Ordre et directeur administratif, M. Réal R. Laliberté et les secrétaires M. Michel Doucet, Mme Claire Lamarche Thiffault et Mme Louise Vernier.

Durant l'exercice, le Bureau a tenu 6 réunions régulières soit les 23 avril, 9 juin, 3 septembre, 12 novembre 1987 et les 21 janvier et 10 mars 1988.

Conformément aux pouvoirs que lui sont conférés par la loi, le Bureau a:

1- autorisé sur recommandation du comité des examinateurs et du comité des membres à l'entraînement, l'admission de 163 nouveaux membres dont 84 de plein droit et 79 à l'entraînement. Il a constaté que 70 membres avaient une expérience suffisante pour justifier leur inscription au Tableau comme membres de plein droit;

2- décidé de continuer à exempter des examens de l'Ordre les détenteurs d'un diplôme obtenu après réussite des programmes de chimie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Agricultural Chemistry Major et Food Chemistry Orientation du Campus MacDonald de l'Université McGill ainsi que de chimie et de biochimie de l'Université de Sherbrooke;

3- procédé à l'élection des membres du comité administratif;

4- procédé à la nomination des officiers de l'Ordre, des représentants de l'Ordre au Conseil interprofessionnel du Québec, de scrutateurs et de membres des comités de biochimie clinique, du bulletin, de discipline, des examinateurs, des membres à l'entraînement, de formation, d'environnement, d'inspection professionnelle, de pratique illégale et de santé et sécurité;

5- décidé de créer un comité de l'enseignement de la chimie et y a nommé les membres. Le mandat du comité est de:

   a) de s'intéresser au développement de l'enseignement de la chimie aux niveaux secondaire, cégep et universitaire, en tenant compte des besoins du milieu, et, à cette fin, il voit au développement de l'enseignement de la chimie à tous les niveaux et il s'assure de la qualité des enseignements prodigués;
   b) de développer un réseau de représentants dans toutes les universités, dans les cégeps et dans les écoles secondaires offrant des cours de chimie et, à cette fin, il prépare toute la documentation pertinente;
   c) d'assurer une liaison avec les associations spécialisées, tant de professeurs que d'étudiants;
   d) de s'assurer que les normes de sécurité dans les laboratoires sont bien implantées dans les institutions offrant des cours de chimie;

e) d'examiner toutes les questions qui lui sont soumises par le Bureau et;
f) de faire rapport au Bureau de toutes ses activités.

6- approuvé le budget et fixé la cotisation;

7- fixé le salaire du personnel secrétarial et du directeur administratif;

8- nommé les personnes signataires des chèques au nom de l'Ordre;

9- délégué le président au Conseil interprofessionnel du Québec et le vice-président à l'administration comme substitut;

10- autorisé à radier 71 membres pour défaut de paiement de cotisation;

11- fixé la date et le lieu de l'assemblée générale annuelle;

12- reconduit le mandat des enquêteurs pour l'inspection professionnelle;

13- approuvé le programme d'inspection professionnelle;

14- désigné les membres d'un jury d'examen pour la reprise des examens pour l'accès à la spécialité;

15- approuvé la présence de l'Ordre à la semaine Santé et Sécurité mise sur pied par la Commission de la santé et sécurité du travail;

16- reconduit le mandat de monsieur Marcel Rinfret à titre de représentant de l'Ordre à l'accréditation des laboratoires (secteur eau) jusqu'en novembre 1987. Il a ensuite nommée monsieur Patrice Bélanger à ce poste pour deux ans;

17- déposé un troisième mémoire à la Commission Rochon;

18- autorisé la transmission à l'Office des professions du projet de règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation pour la délivrance d'un certificat de spécialiste en biochimie clinique;

Cette énumération de résolutions et de décisions ne reflète que partiellement le travail accompli par les membres du Bureau étant donné que ceux-ci participent à maintes occasions aux différents comités. Je tiens à les remercier ici pour leur contribution bénévole au bon fonctionnement de l'Ordre. Je suis donc particulièrement fier de vous soumettre ce rapport d'activités.

Le président,

Edgard E. Delvin, chimiste, Ph.D.

ACTIVITÉS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Les officiers de l'Ordre ont participé aux réunions. Il s'agit de:

Guy Bélanger,	syndic
Michael O'Dwyer,	trésorier
Jean-Claude Richer,	registraire
Réal R. Laliberté,	secrétaire

Le comité administratif s'est réuni au total onze fois, soit les 23 avril, 22 mai, 18 juin, 23 juillet, 28 août, 22 octobre, 19 novembre, 17 décembre 1986 et les 27 janvier, 18 février et 24 mars 1987.

Outre les tâches régulières d'administration, au cours de l'exercice, le comité:

1- a recommandé au Bureau de fixer à 195 $ la cotisation exigible des membres le 1er avril 1988;

2- a participé activement aux activités reliées à l'assurance responsabilité professionnelle en s'assurant que l'Ordre prenne part aux discussions qui se déroulent au niveau du Conseil Interprofessionnel du Québec.

3- s'est aussi assuré que l'Ordre soit représenté à la Semaine de santé et sécurité mise sur pied par la C.S.S.T.;

4- a assuré le dialogue avec les départements universitaires délivrant des diplômes exemptant les candidats des examens de l'Ordre:

   a) en demandant au président et aux vice-présidents de rencontrer les professeurs et les étudiants des universités;

   b) en demandant au président de rencontrer les directeurs de départements qui décernent les diplômes donnant accès à l'Ordre.

5- a assuré que l'Ordre présente un mémoire au sous-comité sénatorial sur le projet de loi C-22 portant sur les brevets dans le domaine pharmaceutique.

6- s'est assuré de la présence de l'Ordre au sein du Conseil de l'Institut de chimie en déléguant le président aux réunions;

7- a recommandé au Bureau que l'Ordre soit présent lors d'Expo-Sciences Régionales et Pan Québécoise au niveau de la situation des lauréat et de la contribution monétaire;

8- s'est assuré que l'Ordre fasse valoir ses vues sur les substitutions d'actes exclusifs aux champ d'exercice exclusif aussi que sur une modification des mécanismes d'inspection professionnelle;

9- s'est assuré la collaboration de la Fondation Québécoise en Environnement pour la publication d'un dépliant d'intérêt public sur l'usage de pesticides;

10- s'est assuré que les normes d'accréditation de la Société canadienne de chimie ne soient pas changées afin que l'entente de réciprocité entre la Société et l'Ordre demeure valide;

11- a assuré la présence de l'Ordre au sommet des industries à Ville de Laval.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du comité administratif pour leur dévouement inlassable pour le bénéfice de l'Ordre et pour leur appui dans mes fonctions de président.

Le président,

Edgard E. Delvin, chimiste, Ph.D.

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Mandat du comité

Le mandat du comité est défini à l'article 112 du Code des Professions. Il comporte la surveillance générale de l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre ainsi que des possibilités d'enquêtes particulières sur la compétence professionnelle des membres de l'Ordre.

Composition du comité

Par résolution du Bureau, font partie du comité:

M. Paul Giguère
M. Claude Hinse
M. Michel van der Rest
Mme Cécile Robitaille, secrétaire du comité
M. Aristide Bouchard, membre substitut
Mme Sylvie Desbiens, membre substitut et
M. Jean-CLaude Richer, président du comité.

Liste des enquêteurs

Par résolution du Bureau, les personnes suivantes ont été nommées enquêteurs:

M. Guy Alain
M. Claude Barbeau
M. Gilles Bélisle
M. Daniel Boismenu
M. Clément Bourget
M. Jean-Eudes Côté
M. Serge Couture
M. Robert Gagné
M. Yves Gladu
M. Denis Maheux
M. Luc Pauzé
Mme Carole Péclet
M. Gaston Picard
M. Pierre Picotte
M. Pierre Ricard
M. Marcel Rinfret
M. James Leyland Thompson
M. Michel van der Rest

Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession

Le programme général d'inspection générale de l'exercice de la profession qui a été mis au point par le comité, qui a été approuvé par le Bureau et qui a été publié dans la revue mensuelle de l'Ordre indiquant que «Le comité ouvrira des dossiers d'inspection professionnelle pour environ 400 membres choisis au hasard. Il est prévu que des dossiers d'inspection professionnelle seront ouverts pour tous les membres d'ici 5 ans».

Réunions et conclusions du comité

Au cours de l'année, le comité a tenu 10 réunions, soit les:
16 juin 1987
9 juillet 1987
25 août 1987
29 septembre 1987
27 octobre 1987
11 décembre 1987
8 janvier 1988
29 janvier 1988
19 février 1988 et
11 mars 1988

Dans le cadre du programme de surveillance générale de la profession, 49 enquêtes générales ont eu lieu et des questionnaires ont été transmis à 375 membres de l'Ordre. A la suite des réponses reçues, les dossiers d'inspection professionnelle de 267 membres ont été fermés.

(47 dossiers fermés à la réunion du 16 juin; 52 dossiers fermés à la réunion du 8 janvier 1988; 138 dossiers à fermer avec la lettre normale et 30 dossiers à fermer avec une lettre de remerciement pour les commentaires non confidentiels)

De plus, le comité a procédé de son chef à deux enquêtes particulières sur la compétence de membres. Ces enquêtes particulières ont permis de mettre en évidence que les membres impliqués possédaient toutes les connaissances nécessaires pour bien remplir les mandats qui leur étaient confiés. Ces dossiers ont donc été aussi fermés et aucune recommandation n'a été faite à l'effet qu'un membre de la corporation soit tenu de suivre un stage de perfectionnement ou de limiter le droit d'un membre d'exercer ses activités professionnelles pendant la durée d'un stage de perfectionnement. À la suite de ces enquêtes particulières, aucun dossier n'a été transmis au comité de discipline.

À la suite de la surveillance générale, le comité a jugé bon d'aviser le Bureau de l'Ordre qu'il serait utile que le président de l'Ordre rappelle à nos membres leurs obligations, en fonction du code de déontologie - article 3.04.02 - de signer tout rapport ou document qu'il prépare lui-même ou qui est préparé sous sa responsabilité.

De plus, afin de rendre ses opérations plus efficaces, le comité a fait des recommandations relativement à des modifications à apporter au règlement sur «la procédure du comité d'inspection professionnelle des chimistes». Le Bureau s'est depuis prononcé sur ces questions et un projet de modifications à apporter à ce règlement a été transmis à l'Office des Professions.

Remerciements

Je tiens à remercier du fond du coeur tous mes collègues, anciens et nouveaux, du comité d'inspection professionnelle pour leur collaboration et pour leur support dans les moments difficiles qui ont suivi la mort de Monsieur Lavigne, mon prédécesseur à la présidence du comité. De plus, les membres du comité réalisent que le programme ambitieux d'inspection professionnel dans lequel l'Ordre s'est lancé taxe les ressources de notre secrétariat; les membres du comité se joignent donc à moi pour exprimer notre reconnaissance à tout notre personnel de soutien et particulièrement à madame Sylvie Chagnon et à monsieur Michel Doucet.

Le président,

Jean-Claude Richer, chimiste.

RAPPORT DU SYNDIC

Pour donner suite à votre demande, je vous transmets le rapport des activités du syndic pour la période s'étendant du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

Tout au cours de cet exercice, une plainte a été portée à l'attention du syndic. Compte tenu des circonstances, il n'a pas été nécessaire de faire appel au comité de discipline. Suite à l'enquête, le dossier est maintenant fermé. Finalement, la situation qui a prévalu tout au cours de ce dernier exercice n'a aucunement nécessité d'aller en conciliation ou à l'arbitrage.

Le président,

Guy Bélanger, chimiste

COMITÉ DE DISCIPLINE

Tel que prévu au Code de l'Office des professions, voici la composition du Comité de discipline de l'Ordre des Chimistes du Québec, pour l'exercice 1987-1988:

Me Jean Geoffrion,	président
Marcel Allard,	Société des Alcools, membre
Pierre E. Duranceau,	V.H. Aliments de qualité, membre
Fernand Bissonnette,	Collège militaire royal de Saint-Jean, secrétaire

J'ai l'honneur de vous informer, monsieur le président, que n'ayant reçu aucune plainte formelle au Bureau de l'Ordre ni de directives particulières venant du secrétariat en rapport avec notre mandat en matière de discipline, notre comité n'a pas eu à siéger à cette fin, durant le dernier exercice.

Le secrétaire du comité,

Fernand Bissonnette, chimiste

RAPPORT DES AUTRES COMITÉS

COMITÉ DES EXAMINATEURS

Le comité des examinateurs est constitué de neuf membres nommés par le Bureau; leurs noms sont confidentiels à l'exception de celui du président.

Mandat du comité

Le mandat principal du comité est d'évaluer la formation des candidats appliquant à l'Ordre et de faire les recommandations au Bureau relatives à leur admissibilité. L'étude des programmes québécois conduisant à des diplômes reconnus par le Bureau se continue toujours, sur une base de trois ans. Le comité est aussi responsable des examens d'admission.

Durant l'exercice 1987-1988, le comité a tenu cinq réunions d'une durée moyenne de quatre heures. Sur 178 demandes étudiées, 161 ont été recommandées et 2 renvoyées pour formation supplémentaire. Un candidat s'est présenté à un examen de l'Ordre mais a échoué.

Révision des programmes

Au cours de l'année, les programmes suivants furent de nouveau recommandés au Bureau:

Mc Gill	B.Sc. Chemistry Honours
	B.Sc. Chemistry Major
	B.Sc. Biochemistry Honours
U.Q.T.R.	B.Sc. Chimie
MacDonald College	B.Sc. Agricultural Chemistry Major
	B.Sc. Food Chemistry
Laval	B.Sc. Biochimie

Remerciements

A titre de présidente, je remercie sincèrement les membres du comité pour leur excellent travail; je tiens aussi à souligner la coopération essentielle de madame Louise Vernier, secrétaire responsable de ce comité.

La présidente,

Carole Péclet, chimiste

COMITÉ DES MEMBRES A L'ENTRAINEMENT

Mandat du comité

Il incombe aux membres du comité d'évaluer l'expérience des nouveaux adhérents et de recommander au Bureau de leur accorder, le cas échéant, soit le statut de membre de plein droit ou encore celui de membre à l'entraînement.

En outre, le comité s'est vu confier par le Bureau, le mandat d'appliquer l'esprit des articles pertinents à l'entraînement contenus dans le projet de règlement. Notamment, les membres surveillent l'expérience pendant la période d'entraînement et encadrent celle des candidats qui pratiquent sous la supervision d'un supérieur qui n'est pas chimiste.

Composition du comité

La composition du comité a été modifiée en cours d'exercice. Le Bureau a remplacé 2 des 3 membres dont les activités et les responsabilités professionnelles ne leurs permettaient plus de participer aux activités du comité.

Jacques Turcotte	Université Laval, président	
Joseph G. Atkinson	Merck Frosst Canada Inc.,	fin: 01/09/87
André Drapeau	Mapei Canada Inc.	
Judith Goodyear Kornblatt	Université Concordia	
Gaston Lalumière	Hôpital du Sacré-Coeur	
Jacques Lavigne	Min. Défense, Valcartier,	début: 13/01/88
Yorgo Lukidis	Foodpro National Inc.,	fin: 05/11/87
Michael O'Dwyer	Union Carbide du Canada Ltée, membre d'office	
Cécile Robitaille	Santé et Bien-être Social,	fin: 04/06/87
Amr Rouchdy	Éco-Recherches Canada Inc.,	début: 13/01/88

Activités du comité

• Étude des dossiers

Au cours de l'exercice 1987-1988, le comité a tenu 5 réunions ordinaires.

Les membres du comité ont alors examiné au total 286 dossiers. De ce nombre 151 sont de nouvelles adhésions. Nous avons recommandé au Bureau d'en admettre 69 avec le statut de membre de plein droit alors que les 82 autres exercent comme chimiste à l'entraînement.

Le comité a de plus étudié 56 dossiers dits de rappel aux six mois pour les membres à l'entraînement, recommandé 70 transferts vers le statut plein droit, et a donné suite à 9 demandes de parrainage de l'entraînement de nouveaux qui pratiquent sans supervision d'un chimiste.

• Varia

Nous avons recommandé au Bureau qu'il veille à ce que le choix des membres du comité représente toujours l'éventail des disciplines et des différents domaines de la pratique de la chimie. Une telle représentation assure de notre part une appréciation plus juste de la valeur, habituellement très diversifiée, de l'expérience acquise par les nouveaux membres.

Nous profitons de l'occasion de la présentation du rapport annuel pour rappeler à tous les membres qu'ils sont susceptibles d'avoir à intervenir dans le processus de surveillance de l'entraînement des nouveaux chimistes. Sachez que nous comptons sur votre collaboration et que nous apprécions votre haut sens de la responsabilité professionnelle en cette matière.

Remerciements

A titre de président, je remercie tous les membres du comité qui ont accepté de participer si généreusement à nos activités. Je remercie également messieurs Jean-Claude Richer et Michael O'Dwyer, membre ex-officio de notre comité à tour de rôle au cours du dernier exercice.

Je ne saurais également oublier de souligner la qualité du suivi qu'ont su apporter à nos dossiers monsieur Réal Laliberté, alors directeur administratif, et madame Louise Vernier, secrétaire responsable du comité.

Le président du comité,

Jacques Turcotte, chimiste

COMITÉ DE BIOCHIMIE CLINIQUE

Mandat du comité

Selon le règlement sur les spécialités de l'Ordre des chimistes du Québec, le comité a comme mandat de:

a) formuler les recommandations en vue de la reconnaissance du stage par le Bureau;

b) élaborer les programmes de formation supplémentaire.

Le comité s'implique également dans tous les dossiers se rapportant à la biochimie clinique et soumet ses recommandations du Bureau de l'Ordre.

Le comité était composé de:

Roger Sanfaçon,	Hôtel-Dieu de Montréal, président du comité
André Audet,	Hôpital St-Joseph de Trois-Rivières
Michel Bouthillier,	Centre Hospitalier de Granby
Paul Dupuis,	Université du Québec à Montréal
Monique Laferrière,	Hôpital Charles-Lemoyne
Henri Favre,	Université de Montréal. Il représentait le président de l'Ordre au sein du comité.

Suite à sa nomination au Bureau, Carole Péclet a quitté en cours d'année le comité auquel elle participait depuis 1981. J'aimerais lui exprimer ma reconnaissance pour ses nombreuses années de dévouement. Elle a été remplacée au comité par Paul Dupuis.

Le comité s'est réuni à 7 reprises au cours de l'exercice 1987-1988.

Les principaux sujets traités cette année ont été:

1- Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation.

2- Devoirs et responsabilités des directeurs de stage vis-à-vis le stagiaire.

3- Élaboration d'une structure de suivi des stages.

4- Modalités de stage.

5- Normes proposées par la direction générale de la protection de la santé pour les instruments pour tests diagnostiques in vitro.

6- Consultation de l'International Federation of Clinical Chemistry sur le rôle et les responsabilités du biochimiste clinique.

7- Publication d'un numéro de la revue «Le Chimiste» portant sur la biochimie clinique.

Description des sujets traités:

1- Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation:

Le comité de biochimie clinique s'est penché sur un projet de règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation pour la spécialité. Suite aux recommandations du comité, un texte fut acheminé à l'Office des professions. Une version finale révisée devrait bientôt être publiée dans La Gazette officielle.

2- Devoirs et responsabilités des directeurs de stage vis-à-vis le stagiaire:

Le comité a soumis au Bureau un document sur les devoirs et responsabilités des directeurs de stage vis-à-vis le stagiaire. Ce document sera acheminé au directeur de stage et à son stagiaire avant le début du stage. Il servira à rappeler à chacun que le code de déontologie des chimistes s'applique et doit être respecté durant le stage.

3- Élaboration d'une structure de suivi des stages:

De façon à pouvoir documenter adéquatement l'évolution des stages, le comité a proposé au Bureau un formulaire pour l'évaluation de l'étudiant et un autre pour l'évaluation du stage par l'étudiant. Ces formulaires seront remplis à intervalle régulier par le directeur de stage et par l'étudiant. Le rapport final du stage sera constitué de l'ensemble des rapports remplis en cours d'exécution du stage.

4- Modalités de stage:

Le bureau n'accepte présentement que les projets de stage d'une durée de 12 mois consécutifs et lorsque le stagiaire et le directeur de stage exercent au même endroit à plein temps. Le comité travaille présentement à l'élaboration d'une proposition pour définir des modalités de stage qui permettraient l'accès à la spécialité à quelques biochimistes déjà sur le marché du travail.

Ces mesures de nature temporaire pourraient être maintenues jusqu'à ce qu'une infrastructure soit établie dans le réseau des affaires sociales pour faciliter l'exécution des stages de futurs candidats.

5- Normes proposées par la direction générale de la protection de la santé pour les instruments pour tests diagnostique in vitro:

Le comité a émis ses commentaires sur un document de la direction générale de la protection de la santé (Santé et Bien-Etre Social Canada) sur les normes proposées pour les instruments pour tests diagnostiques in vitro. Suite à ces commentaires l'Ordre des chimistes, via son président, a agi comme intervenant dans ce dossier.

6- Consultation de l'International Federation of Clinical Chemistry sur le rôle et les responsabilités du biochimiste clinique:

Ici encore, suite à une recommandation du comité, l'Ordre des chimistes s'est identifié comme intervenant auprès de l'IFCC en émettant son point de vue sur une série de documents portant sur le rôle et les responsabilités du biochimiste clinique. L'importance d'inclure la recherche dans la description du rôle du biochimiste clinique a ainsi été soulevée.

7- Publication d'un numéro de la revue «Le Chimiste» portant sur la biochimie clinique:

En collaboration avec le comité du bulletin le comité de biochimie clinique a contribué à la publication d'un numéro consacré à la spécialité en sollicitant des textes des différents groupes ou individus concernés. La diffusion de cette information aide à mieux faire connaître le rôle des spécialistes de l'Ordre oeuvrant dans le domaine de la biologie médicale. Le comité de biochimie clinique remercie les différents auteurs ainsi que le comité du bulletin pour leur invitation et pour la production de ce numéro.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur disponibilité et leur dévouement. Mes remerciements s'adressent également, au personnel du secrétariat pour l'aide précieuse apportée tout au long de l'année.

Le président,

Roger Sanfaçon, chimiste

COMITÉ DU BULLETIN

Le comité du bulletin était composé des personnes suivantes:

Yves Rousseau,	Fonds FCAR, président du comité
Guy Bélanger,	Faculté de médecine, Université Laval
Clément Bourget,	Centre Hospitalier de l'Université Laval
Antoine Fournier,	professeur au Collège Lévis-Lauzon et vice-président de l'Ordre

Le comité a tenu 9 réunions au cours de l'année.

L'essentiel du mandat du comité était de réaliser dix numéros du CHIMISTE. Il va sans dire que l'objectif visé était que chacun de ces numéros soit de grande qualité et réponde aux besoins des membres.

Le comité a tenté de publier des numéros équilibrés contenant un bon pourcentage d'articles de fond par rapport aux autres rubriques. Il a également choisi de publier certains numéros thématiques, c'est-à-dire dans lesquels les articles les plus substantiels étaient orientés vers un sujet particulier. Ainsi, des numéros du CHIMISTE ont paru sur les sujets suivants: l'enseignement de la chimie au Cégep, l'enseignement de la chimie à l'Université, la politique scientifique et la biochimie clinique. D'autres numéros ont porté sur des sujets variés sans avoir de thème particulier et d'autres enfin étaient axés sur des événements spécifiques, tel la journée du chimiste le 10 juin dernier. En tout huit numéros ont été publiés.

En outre, le comité a voulu se servir du CHIMISTE pour informer les membres des principales activités du Bureau, du comité administratif ainsi que des comités de l'Ordre. Ainsi, plusieurs numéros donnent la composition de certains comités, leur mandat et leurs plus récentes activités. Finalement, le contenu du CHIMISTE a été complété par des éléments d'information jugés importants pour les membres de l'ordre.

Le comité a apporté un soin particulier à la présentation de la publication de l'Ordre. Il a tenté de la rendre attrayante et facile à lire. De façon générale, il croit avoir atteint cet objectif.

Le rythme de parution du CHIMISTE est très exigeant et les membres du comité ne peuvent le soutenir sans une collaboration constante du secrétariat. Je tiens à souligner ici la collaboration de celui-ci, particulièrement celle de l'éditeur, monsieur Réal Laliberté, à la réalisation de chacun des numéros.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité qui ont travaillé de façon professionnelle à la réalisation du mandat qui leur a été confié. Ils ont fait preuve d'une grande disponibilité et d'un souci constant de mieux servir l'Ordre et ses membres.

Le président,

Yves Rousseau, chimiste.

COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Mandat du comité

Le comité étudie tout projet de loi ou de règlement concernant l'environnement et prépare les documents pertinents aux interventions de l'Ordre. Le comité prépare l'information aux membres et au public en matière d'environnement.

Composition du comité

Louise Boulé,	
Jean Level,	
Claude Marengo,	
Gérard Pelletier,	
Raymond Vézeau,	
Lester Foley,	président sortant
Jean-Marc Brousseau,	nouveau président

Activités de l'année 1987-1988

Le comité de l'environnement, au cours de son exercice 1987-1988, a continué à s'intéresser au projet d'assainissement des eaux usées. Le comité prépare une invitation pour le directeur du MENVIQ afin qu'il vienne éclaircir certains points concernant le projet de loi. Par la suite, le comité communiquera aux membres toutes les informations sur le projet de loi et ses implications pour les chimistes.

Afin de promouvoir la qualité de l'environnement et compte tenu du lien existant entre la Fondation Québécoise en Environnement et l'Ordre, le comité pourrait constituer un consultant privilégié pour des sujets particuliers.

Les pluies acides, la fluoration de l'eau et la récupération des déchets toxiques ont été des sujets abordés en cours d'année. Ils font l'objet d'un suivi constant afin de fournir les expertises appropriées au Bureau.

Le président,

Jean-Marc Brousseau, chimiste

COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ

Mandat du comité

Le mandat du comité a été défini en 1978 et repris chaque année sous la forme suivante:

«Informer les membres sur des questions touchant la santé et sécurité dans la profession de chimiste et biochimiste,

Faire des recommandations au Bureau concernant la santé et la sécurité,

Etre à l'affût et avertir le public en général de certains dangers inhérents aux substances dangereuses».

Le comité s'entend pour inclure dans ce mandat des interventions ponctuelles en santé et sécurité et des réponses à toutes demandes extérieures d'expertise.

Composition du comité

Le comité est passé de cinq membres à six membres au cours de l'année écoulée quand le Bureau a nommé monsieur Gérald Desbiens sur le comité.

Les personnes suivantes forment présentement le comité santé et sécurité:

Yvon Pépin,	Université du Québec à Montréal, président
Henri Chapdelaine,	Monsanto Canada Inc.
Gérald Desbiens,	Alcan
Marcel Mongrain,	Université de Sherbrooke
Guy Perrault,	Institut de recherches en santé et sécurité
Jean-Philippe Weber,	Centre de toxicologie du Québec.

Travaux du comité

Le comité s'est réuni quatre fois du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

La principale activité du comité a consisté en la rédaction d'un dépliant d'information sur les pesticides domestiques courants. Ce dépliant vise le grand public. Il a été édité en décembre 1987.

Des membres du comité ont participé à diverses journées concernant les matières dangereuses, dont l'animation d'un kiosque lors de la semaine de santé et sécurité le 24 octobre 1987, un kiosque d'information à une journée de cueillette de pesticides et déchets domestiques dangereux patronnée par le DSC Lakeshore et à INFO-PESTICIDES 1988 le 13 mars 1988.

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour le travail professionnel qu'ils ont fourni à chaque réunion et à monsieur Antoine Fournier pour sa précieuse collaboration dans l'édition du dépliant sur les pesticides.

Le président,

Yvon Pépin, chimiste

COMITÉ DE PROSPECTIVE POLITIQUE

Mandat du comité

Le comité a été créé le 12 septembre 1985, par décision du Bureau. Il a comme mandat de faire régulièrement rapport au Bureau sur tout sujet pouvant affecter la pratique de la chimie, y compris la politique de la formation de nos membres, et les relations de nos professionnels avec les autres professionnels et avec le public.

Composition du comité

Par résolution du Bureau, font partie du comité:

Henri Favre,	Septembre 1990
Roger Gaudry,	Septembre 1988
Marcel Ménard,	Septembre 1989
Carole Péclet,	Septembre 1990
Yves Rousseau,	Septembre 1989
Pierre-Paul Tremblay,	Septembre 1989
Jean-Claude Richer,	président, septembre 1988
Patrice Bélanger,	membre ex-officio comme représentant du président de l'Ordre.

Au cours de l'année, le comité a tenu 11 réunions.

Activités

Au cours de l'année, le comité a examiné diverses questions d'intérêt général ainsi que les sujets qui lui ont été transmis par le Bureau.

Parmi ces questions, notons principalement les suivantes:

a) la question de l'accréditation des départements offrant des diplômes donnant accès à l'Ordre;

b) la question de la délégation d'actes;

c) le projet de modification de l'enseignement des sciences au secondaire qui a conduit les membres du comité à recommander au Bureau de créer un comité permanent sur l'enseignement de la chimie;

d) la question des brevets qui a donné lieu à des représentations qui ont été faites tant devant la commission sénatoriale qu'au sommet sur les hautes technologies, tenu à Ville de Laval;

e) la question du financement du renouvellement des équipements scientifiques dans les départements offrant des diplômes donnant accès à l'Ordre qui a aussi donné lieu à des représentations dans les milieux appropriés;

f) à la demande du Bureau, le comité a examiné «la possibilité d'exiger que les membres à l'entraînement soient tenus de suivre le cours de santé et de sécurité de l'Ordre avant d'obtenir le titre de membre de plein droit. Des recommandations sur ce sujet ont été transmises au Bureau»;

g) la question du libre-échange;

h) le règlement concernant la fourniture de renseignements sur les substances nouvelles au Canada.

Remerciements

Je tiens à remercier tous mes collègues du comité pour leur support et pour leur assiduité. Ce n'est que le travail d'équipe qui caractérise ce comité qui a permis de faire en temps opportun les recommandations qui semblent aider le Bureau dans ses prises de décision.

Le président,

Jean-Claude Richer, chimiste

COMITÉ DE FORMATION

Mandat du comité

Dans le cadre d'une révision générale des mandats des comités, le Bureau de l'Ordre a ainsi redéfini celui du comité de formation, lors de sa réunion du 12 novembre 1987:

> «Le comité organise et planifie l'ensemble des cours et des stages de formation continue et d'une manière générale doit voir à ce que le chimiste puisse aider au développement de sa profession par l'échange de ses connaissances et de son expérience avec ses confrères et les étudiants dans l'esprit de l'article 4.04.01 du code de déontologie des chimistes».

Composition du comité

Les membres qui en font partie sont:

Régent Tanguay,	C.S.S.T., président
Claire Dupuis,	Hôpital Sainte-Justine
Joseph Hubert,	Université de Montréal
Roger Leblanc,	Université du Québec à Trois-Rivières
Line Robitaille,	Hôpital Royal-Victoria
Yves Rousseau,	Fonds FCAR
Henri Favre,	d'office, vice-président administration.

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer les membres se sont réunis à treize occasions.

Activités

Le comité s'était fixé comme objectif de compléter la mise sur pied du cours spécialisé en santé et sécurité du travail, spécifique au secteur de la biologie médicale tout en poursuivant les autres activités en cours, ce qui fut fait.

Les membres du comité ont ainsi consacré beaucoup de temps à l'analyse, l'évaluation et la révision des notes du cours cité plus haut. Une première session est en voie d'organisation, de sorte que d'ici quelques semaines, il sera présenté à un premier groupe.

Les cours en santé et sécurité du travail de même qu'en chromatographie liquide à haute performance (CLHP) ont été présentés à des assistances diverses en cours d'année. Les cours ont été suivi favorablement par tous.

Le programme de formation continue en biochimie clinique s'est poursuivi. L'association des biochimistes cliniques du Québec et l'Ordre collaborent depuis plusieurs années à son sujet. Il est opportun de souligner la qualité du contenu et de la forme de ces cours.

Finalement, le comité s'est fixé comme objectif l'organisation au cours de l'année courante d'un colloque sur la gestion des produits dangereux.

Remerciements

En guise de conclusion, je tiens à remercier les membres du comité pour le travail accompli, messieurs David Geadah et Patrice Bélanger, pour leur apport aux travaux du comité comme invités, ainsi que les employés du secrétariat pour leur soutien constant.

Le président,

Régent Tanguay, chimiste

COMITÉ DE PRATIQUE ILLÉGALE

Mandat du comité

Le mandat du comité est de veiller à ce que seules les personnes autorisées (chimistes) utilisent l'un des titres réservés ou exercent la chimie tel que le prescrit la Loi sur les chimistes professionnels et le Code des Professions.

Composition du comité

Johanne Dion,	présidente
Gilles Bélisle,	
Guy Perrault,	
Marcel Lefebvre,	
Gilles Lacasse,	
Jean-Claude Richer,	agissant à titre de registraire.

Durant l'année 1987-1988 le comité a siégé à 8 reprises.

Objectifs

Lors de nos rencontres qui furent régulières au cous de l'année, notre objectif consistait: à vérifier et à suivre les plaintes déposées au Bureau par des membres, à vérifier les journaux tels La Gazette, la Presse et les différents hebdomadaires régionaux publiant des offres d'emplois de chimistes. Nous avons aussi revu l'ensemble des lois régissant notre profession.

De plus, nous avons fait une vérification de l'exercice de chaque membre radiés lors de l'exercice 1987. Ces membres avaient été contactés personnellement avant leur radiation par le comité afin de connaître les motifs les ayant poussés à ne pas renouveler leur adhésion. Plusieurs nous ayant mentionné que l'oubli était le facteur principal, ceci nous amène à réétudier la question du mode de perception de la cotisation annuelle.

Naturellement une des tâches importantes de notre mandat est la vérification de la présence de chimistes dans les différents laboratoires. Le Répertoire des Laboratoires d'Essais et d'Analyses du Québec publié par le (C.R.I.Q.) et les Pages jaunes des différentes régions ont été scrutés. Des lettres leur demandant des corrections ou des modifications de leur publicité leur ont été adressées. Une lettre de rappel leur sera envoyée avant la prochaine édition de ce répertoire.

Ce comité exige beaucoup de travail de la part des membres et je tiens à les remercier pour leur appui et leur temps consacré. Je tiens aussi à remercier vivement le personnel du secrétariat pour leur collaboration.

La présidente,

Johanne Dion, chimiste

IV. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

RAPPORT DU REGISTRAIRE

PERMIS		TOTAL	GRAND TOTAL
a) en vigueur au 1er avril 1987:			
membres	2020		
à l'entraînement	123	2143	2143
b) délivrés durant l'année:			
membres	84		
à l'entraînement	79		
ré-admis	41	204	2347
c) révoqués durant l'année:			
démissions	7		
radiés	71		
décédés	3	81	2266
d) transfert d'entraînement à membres:	68		2266
e) en vigueur au 31 mars 1988:			
membres	2133		
à l'entraînement	133	2266	2266

RÉPARTITION DES PERMIS AU 31 MARS 1988

	H	F	TOTAL	GRAND TOTAL
Région de l'Est				
01: Bas St-Laurent, Gaspésie	16	7	23	
02: Saguenay, Lac St-Jean	56	14	70	
03: Québec	267	73	340	
09: Côte-Nord	8	1	9	
10: Nouveau-Québec	0	0	0	
	347	95	442	442
Région du Centre				
04: Trois-Rivières	62	12	74	
05: Cantons de l'Est	101	29	130	
	163	41	204	204
Région de l'Ouest				
06: Montréal	1073	329	1402	
07: Outaouais	10	7	17	
08: Nord-Ouest	20	2	22	
	1103	338	1441	1441
20: Hors Québec	103	22	125	
30: Hors Canada	31	5	36	
40: Hors-Amérique du Nord	13	5	18	
	147	32	179	179
GRAND TOTAL	1760	506	2266	2266

Le registraire,

Jean-Claude Richer, chimiste

COTISATION ANNUELLE

La cotisation annuelle pour l'année 1987-1988 était de 185 $.

AUTRES COMITÉS FORMÉS PAR LE BUREAU

Le Bureau, en plus des comités dont les rapports sont présentés plus haut, a formé les comités suivants;

Développement de l'enseignement de la chimie
Services financiers
Règlements
Eau potable.

Gilles Moreau c.a.
COMPTABLE AGRÉÉ — CHARTERED ACCOUNTANT

BUREAU: 315 est, Boul. Dorchester
Suite 108, Montréal, Qué.
H2X 3P3
TÉL.: 288-5237

RÉSIDENCE: 8850, 24e avenue,
Montréal, Qué.
H1Z 3Z7
TÉL.: 721-6554

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Aux membres de

L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUEBEC
4205, rue St-Denis, Bureau 255
Montréal, Québec
H2J 2K9

J'ai vérifié le bilan de L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUEBEC au 31 mars 1988 ainsi que l'état des résultats, l'état du surplus, l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUEBEC au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gilles Moreau c.a.

GILLES MOREAU
Comptable agréé

Montréal, le 27 avril 1988.

ORDRE DES CHIMISTES DU QUEBEC
4205, rue St-Denis, Bureau 255
Montréal, Québec H2J 2K9

BILAN
au 31 mars 1988

ACTIF	1988	1987
A COURT TERME:		
Encaisse	258 361	192 856
Placements temporaires, au coût, 5¾% @ 10½%	110 000	225 000
Débiteurs - note 3	15 067	11 656
Frais payés d'avance	56 491	18 827
TOTAL DES ACTIFS A COURT TERME	439 919	448 339
IMMOBILISATIONS: au coût amorti - note 4	24 646	26 480
TOTAL DE L'ACTIF	464 565	474 819

PASSIF	1988	1987
A COURT TERME:		
Créditeurs et frais courus à payer	38 919	50 553
Cotisations reportées	262 440	272 970
TOTAL DES PASSIFS A COURT TERME	301 359	323 523
AVOIR DES MEMBRES	163 206	151 296
TOTAL DU PASSIF	464 565	474 819

AU NOM DU CONSEIL

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

Les notes et les annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ORDRE DES CHIMISTES DU QUEBEC
4205, rue St-Denis, Bureau 255
Montréal, Québec H2J 2K9

ETAT DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE
pour l'exercice clos le 31 mars 1988

	1988	1987
Résultats de l'exercice	11 910	21 612
Charges hors caisse imputées aux résultats	11 144	10 504
Débiteurs	(3 411)	(554)
Frais payés d'avance	(37 664)	(5 800)
Créditeurs	(11 634)	15 805
Cotisations reportées	(10 530)	(7 370)
Evolution du fonds de roulement	(63 239)	2 081
ENCAISSEMENTS (DECAISSEMENTS) NETS DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	(40 185)	34 197
Immobilisations disposition d'équipement		
Equipements de secrétariat	Ø	300
Immobilisations acquisition d'équipement		
Equipements de secrétariat	(5 951)	(20 003)
Equipements du bureau du président	Ø	(927)
Equipements à la promotion	(3 359)	Ø
ENCAISSEMENTS (DECAISSEMENTS) NETS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	(9 310)	(20 630)
Redressement: exercices antérieurs	Ø	(655)
ENCAISSEMENTS (DECAISSEMENTS) NETS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	Ø	(655)
EVOLUTION des LIQUIDITES au cours de l'exercice	(49 495)	12 912
LIQUIDITES au début de l'exercice	417 856	404 944
LIQUIDITES à la fin de l'exercice	368 361	417 856

Les notes et les annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ORDRE DES CHIMISTES DU QUEBEC
4205, rue St-Denis, Bureau 255
Montréal, Québec H2J 2K9

RESULTATS
pour l'exercice clos le 31 mars 1988

	1988	1987
REVENUS		
Cotisations des membres	331 080	315 465
Droits administratifs (annexe 1)	13 760	10 740
Publicité	5 186	3 900
Journée du chimiste	Ø	150
Intérêts	18 046	30 557
Ventes de livres et documents - net (annexe 2)	620	1 256
Cours - revenu - net (annexe 3)	6 059	299
Autres revenus	2 356	2 014
Gain sur disposition d'équipement	Ø	300
TOTAL DES REVENUS	377 107	364 681
DEPENSES		
Amortissements	11 283	10 403
Location d'équipement	3 594	3 733
Frais d'imprimerie, photocopie, documentation (annexe 4)	42 661	38 740
Cotisation: Conseil Interprofessionnel du Québec	7 065	6 975
Journée du chimiste	4 422	3 947
Frais de déplacements et séjour	57 496	47 622
Salaires et avantages sociaux (annexe 5)	128 570	119 815
Locaux (annexe 6)	30 584	26 131
Frais des administrateurs (annexe 7)	16 366	23 698
Frais financiers	417	(246)
Frais de promotion et de relations publiques	8 865	8 199
Honoraires professionnels - Vérification	4 830	3 545
- Contentieux	1 255	1 402
- Comités	15 033	14 470
Fournitures du secrétariat (annexe 8)	5 189	6 168
Frais de poste et de messagerie	23 321	23 695
Frais de communication	4 246	4 772
TOTAL DES DEPENSES	365 197	343 069
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	11 910	21 612

Les notes et les annexes font partie intégrante de ces états financiers.